

LE COMMUNAL

Bulletin municipal



Mars 2026
Volume 27, numéro 3

Que s'est-il passé au Conseil?

Le 2 mars dernier avait lieu la séance régulière du Conseil. La séance a été présidée par madame France Bédard, mairesse. En voici le résumé.

Le conseiller Christian Raby est nommé responsable de la distribution des plants offerts gratuitement par l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice, en collaboration avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec. En tout, 200 plants devraient être distribués. Les détails de la distribution sont à venir.

Le Conseil accepte la soumission de Technic-Alarme pour l'installation et l'achat de caméras de surveillance de 3 édifices municipaux au coût de 10 867.58 \$ plus les taxes applicables et fera également un changement de communicateur pour cellulaire avec application pour les systèmes d'alarmes au coût de 1873.68 plus les taxes applicables, pour quatre bâtiments municipaux. Cette dépense sera payée à même le fonds général, tel que prévu au budget de l'année financière en cours.

Le Conseil dépose un avis de motion et un projet de règlement sur la modification au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux. Une révision du code est obligatoire après une élection générale.

Le Conseil dépose un avis de motion et un projet de règlement établissant les normes relatives à l'occupation et à l'entretien des bâtiments.

Le contrat de condition de travail de la Directrice générale a été renouvelé jusqu'au 31 décembre 2029.

Un contrat a été accordé à la compagnie Permaroute Mauricie, pour le scellement des fissures au montant de 7500.00 \$ avant taxes, pour environ 6000 mètres linéaires. Cette dépense sera payée à même le fonds général.

**La prochaine réunion du conseil se tiendra
le mardi 7 avril 2026.**

MOT DE LA MAIRESSE

LES ÉLUS

France Bédard, mairesse

Pierre-Luc Gagnon, siège n° 1,
Comité de développement, travaux
publics (voirie, eau potable, assainis-
sement des eaux).

Monique Tremblay, siège n° 2
Comité d'embellissement, loisirs,
politique familiale et aînés, camp de
jour.

Patrice Moore, siège n° 3
Maire suppléant, travaux publics
(voirie, eau potable, assainissement
des eaux), ressources humaines.

Christian Raby, siège n° 4
Bibliothèque, ressources humaines.

Audrey Cossette, siège n° 5
Loisirs, Communal.

Alain Gagnon, siège n° 6
Maire substitut au conseil de la MRC
Les Chenaux, président du comité
consultatif d'urbanisme (C.C.U.),
comité de développement.

Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

- Alain Gagnon, président
- Michel Croteau, directeur
- Céline Martineau, directrice
- Réjean Parent, directeur
- Christian Sauvageau, directeur

La mairesse est d'office membre sur
tous les comités.



DANS CE NUMÉRO

Que s'est-il passé au Conseil?	1
Mot de la mairesse	2
Que s'est-il passé au Conseil?	3
Saviez-vous que... ?	4
Avis public	5
Gens et organismes d'ici	7
Communauté	9
Calendrier mars	10
Calendrier avril	11
CAPSA	12

DATE DE TOMBÉE

de la prochaine édition :

Jedi 2 avril, 16 h.

Bonjour,

En tout premier lieu, je tiens à préciser au sujet de la rencontre TES Canada du 9 mars qui se tiendra ici à St-Prospér, il n'y a eu aucune gratuité de salle et je vous assure que votre conseil municipal n'a aucunement changé d'avis sur l'implantation d'éoliennes TES, c'est NON.

À titre informatif, nous travaillons sur plusieurs dossiers dont nous vous informerons dès que des décisions seront arrêtées.

Le printemps est presque à nos portes et oui, ça sent le temps des sucres. À tous les acériculteurs, je souhaite une belle saison. À vous tous, je dis : c'est en plein le temps de se sucrer le bec et d'en profiter à plein!

Je termine en vous souhaitant un doux et bon printemps!

Au plaisir,

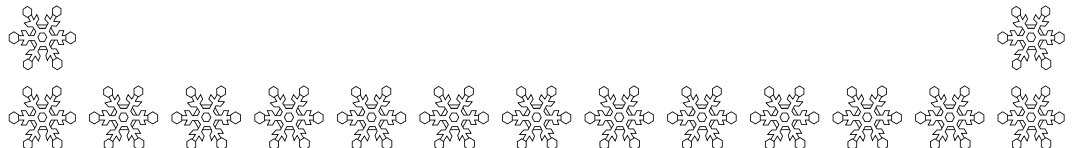
France Bédard, mairesse



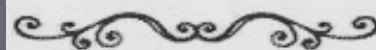
STATIONNEMENT HIVERNAL



Conformément à l'article 5 du règlement numéro 06-10-2013, il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur un chemin public entre 23 h et 7 h, du 15 novembre au 1^{er} avril inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité.



QUE S'EST-IL PASSÉ AU CONSEIL?



Un mandat est accordé à la firme Techni-Consultant pour un plan municipal en matière de stratégie de gestion des actifs (PGA- Eau) au coût de 2500 \$ plus les taxes applicables. Cette dépense sera payée à même le fonds général, tel que prévu au budget de l'année financière en cours.

Le Conseil dépose un avis de motion et un projet de règlement pour une modification au règlement de zonage 04-04-2009 en établissant les dispositions relatives aux éoliennes en concordance au règlement 2024-147A de la MRC des Chenaux.

Le Conseil dépose un avis de motion et un projet de règlement pour une modification au plan d'urbanisme 03-04-2009 en établissant les dispositions relatives à l'identification des aires de protection des lieux de captage des eaux souterraines en concordance au règlement 2024-147A de la MRC des Chenaux

Le Conseil dépose un avis de motion et un projet de règlement modifiant le règlement sur les permis et les certificats numéro 10-04-2009 relatifs aux éoliennes commerciales et domestiques.

Les membres du conseil appuient le mouvement « Le communautaire à boutte! » qui donne appui aux organismes communautaires de son territoire et de la région dans leur lutte pour un financement adéquat et des conditions de travail décentes.

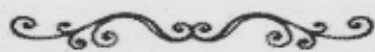
Le Conseil de la Municipalité de Saint-Prospér-de-Champlain autorise madame France Bédard, mairesse, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Prospér-de-Champlain, l'avenant -1 au protocole d'entente pour l'accessibilité des citoyens de la MRC des Chenaux au Parc de la rivière Batiscan.

Les membres du conseil appuient la mobilisation initiée par le Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie visant le maintien de la tarification préférentielle de Postes Canada pour l'envoi de livres de bibliothèques.

Le tarif de location de la niveleuse et du tracteur versatile a été révisé. Le tarif actuel de 110\$ de l'heure augmentera à 180\$ de l'heure incluant l'employé pour l'utilisation de la niveleuse ou du tracteur versatile.

Un contrat a été accordé à la compagnie R.J. Lévesque & fils, pour le nettoyage du puits de la Municipalité afin de contrer la problématique actuelle et assurer le bon fonctionnement. Le coût est de 25 775.00 \$ plus les taxes applicables.

Une demande d'autorisation à la CPTAQ a été émise par le propriétaire du lot 5 803613. Cette demande concerne le changement de vocation d'un chemin d'accès agricole pour devenir un chemin d'accès résidentiel menant à une future résidence construite dans un secteur visé par l'article 59.



SAVIEZ-VOUS QUE... ?

Le Puits numéro 2 est toujours à l'arrêt et devrait être remis en fonction vers la fin mars.

Merci de votre collaboration pour économiser l'eau potable!

Oui, je veux bien économiser l'eau potable!



Dans la cuisine

- Je ferme le robinet
- J'ai installé des robinets à débit réduit ou un aérateur
- Je fais tremper les poêles et les casseroles avant de les laver et je démarre le lave-vaisselle que lorsqu'il est plein
- Je rince les légumes dans l'évier rempli à moitié et j'évite de laisser couler l'eau
- Je place une carafe d'eau au réfrigérateur plutôt que de laisser couler l'eau du robinet jusqu'à ce qu'elle soit froide

Dans la salle de bain

- Je prends des douches plus courtes
- J'ai installé une toilette, une pomme de douche et des robinets à débit réduit ou un aérateur
- Je ferme le robinet lorsque je me brosse les dents
- J'ai réparé les robinets et les toilettes qui fuient

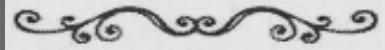
Dans la salle de lavage

- J'ai une machine à laver permettant l'économie d'énergie et d'eau
- Je lave à l'eau froide
- Je fais que de grosses brassées
- J'ai isolé les conduites d'eau

Et finalement, je suis bien fier de moi!

Réf. : McGill.ca





AVIS DE CONVOCATION
À UNE SÉANCE DE CONSULTATION
SUR LE RÈGLEMENT N° 2026-04-04, 2026-04-05 ET 2026-04-06
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE ET LE PLAN D'URBANISME EN CONCORDANCE AVEC
LA MRC DES CHENAUX ET LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS

Une séance de consultation sera présentée :

Mardi le 17 mars 2026
À compter de 19 heures
À la salle Honoré-Lacerte, édifice Flore Irène Gagnon
(371 rue de l'église)

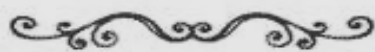
La Municipalité tiendra une séance de consultation concernant :

- La modification de son règlement de zonage 04-04-2009 en établissant les dispositions relatives aux éoliennes;
- La modification de son règlement sur le plan d'urbanisme 03-04-2009 en établissant les dispositions relatives à l'identification des aires de protection des lieux de captage des eaux souterraines;
- La modification de son règlement 10-04-2009 en établissant les dispositions relatives aux permis d'éoliennes.

Que la MRC des Chenaux a adopté le règlement 2024-147A modifiant son schéma d'aménagement et de développement afin d'y intégrer les dispositions révisées concernant l'identification des aires de protection des lieux de captage des eaux souterraines ainsi que la création de dispositions relatives aux éoliennes.

Qu'en vertu de l'article 58 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la municipalité de Saint-Prospér-de-Champlain doit adopter tout règlement de concordance au schéma d'aménagement et de développement de la MRC.

Sandra Turcotte,
Directrice générale et greffière-trésorière



PROJET DE RÈGLEMENT 2026-04-02 ÉTABLISSANT LES NORMES RELATIVES À L'OCCUPATION ET À L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Une séance de consultation sera présentée :

Mardi le 17 mars 2026

À compter de 19 heures

À la salle Honoré-Lacerte, édifice Flore Irène Gagnon

(371 rue de l'église)

L'objet de l'Assemblée consiste à entendre les personnes de l'ensemble du territoire intéressées par le dit projet de règlement 2026-04-02.

Le projet de règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.

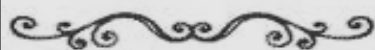
Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal durant les heures habituelles d'affaires et sur le site internet de la Municipalité : www.st-prosper.ca. Une copie peut aussi être obtenue par courriel ou par la poste sur demande.

Résumé : Ce règlement encadre l'occupation et l'entretien des bâtiments sur le territoire de la Municipalité de Saint-Prosper-de-Champlain afin de prévenir leur détérioration, d'assurer leur salubrité et de protéger la sécurité du public. Il définit les obligations des propriétaires et occupants, dont le maintien du bâtiment en bon état, la réalisation des travaux requis et l'accès aux inspections. Le texte établit des normes concernant la structure, l'enveloppe extérieure, la prévention des infiltrations d'eau, le contrôle des bâtiments inoccupés, ainsi que l'entretien des composantes architecturales, particulièrement celles des immeubles patrimoniaux. Il prévoit un mécanisme d'avis de travaux, d'avis de détérioration et de régularisation, pouvant mener jusqu'à l'expropriation dans certains cas. Finalement, il impose des sanctions financières en cas d'infractions et précise les recours judiciaires possibles pour assurer le respect du règlement.

Donné à Saint-Prosper-de-Champlain, ce 27 février 2026.

Sandra Turcotte,

Directrice générale et greffière-trésorière



Bibliothèque Livresque

La semaine de relâche est en cours! Pour occuper les jeunes et les encourager à lire, faites-leur découvrir des magazines de partout dans le monde grâce à leur abonnement à la bibliothèque. Suivez les liens ci-bas ou passez nous voir à la biblio.

Vos jeunes ont des livres en particulier qu'ils souhaitent lire, mais nous ne les avons pas en bibliothèque? Nous pouvons les faire venir, n'hésitez pas à le demander!

Accès en tout temps sur Biblietcie par BibliMags et PressReader :

Feuilletez gratuitement des milliers de magazines et de journaux de partout dans le monde.

LES MAGAZINES PRÉFÉRÉS DES JEUNES ET DES ADOS

Accès illimité aux plateformes

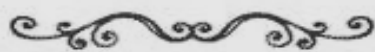
BiBli & cie
MEMBRE DU
BIBLIO
du Centre-du-Québec,
de Lanaudière et de la Mauricie

Services en ligne offerts par votre bibliothèque municipale.
Biblietcie.ca
Connectez-vous grâce à votre numéro d'abonné-e et votre NIP.

Salon du livre de Trois-Rivières – du 26 au 29 mars 2026

Chaque année, le Salon du livre de Trois-Rivières représente un événement culturel majeur en Mauricie et au Centre-du-Québec. Il a pour mission de promouvoir le livre, les auteurs et les illustrateurs et de faire rayonner le goût pour la lecture sur l'ensemble du territoire.

Jeudi 26 mars 2026:	9 h à 21 h	7 \$, gratuit pour les 12 ans et moins
Vendredi 27 mars 2026:	9 h à 21 h	CECi de l'Hôtel Delta Trois-Rivières
Samedi 28 mars 2026:	10 h à 20 h	1620, rue Notre-Dame-Centre
Dimanche 29 mars 2026:	10 h à 17 h	



Les Loisirs de Saint-Prosper

Merci à tous ceux et celles qui ont participé à nos activités hivernales. C'est encore et toujours un plaisir de se réunir! Un merci particulier à Danny Adam pour l'aide apportée dans l'organisation de la classique hivernale et félicitations aux patineuses qui ont offert un magnifique spectacle d'ouverture!

Réunion générale annuelle du comité des loisirs – Lundi 13 avril 2026 à 19 h

Le lundi 13 avril à 19 h, tous les résidents de Saint-Prosper sont invités à assister à la réunion générale annuelle du comité des loisirs, durant laquelle seront présentés les bilans financiers de l'année.

Rendez-vous au local de la FADOQ, au 241 rue de l'église (au 2^e étage).

Bienvenue à tous!

Service d'impôt bénévole

Sur rendez-vous seulement
418 325-3100
du 23 février au 15 avril 2026

Informations importantes :

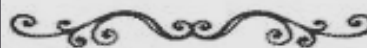
Pour les résidents des municipalités de :
Ste-Anne-de-la-Pérade; Batiscan; Ste-Geneviève-de-Batiscan; Champlain et St-Prosper.

Personnes, couples et familles à faible revenu uniquement.
Veuillez communiquer avec nous pour connaître les détails d'admissibilité au service.

Nous ne faisons pas de déclaration d'impôt dans les situations suivantes:
Revenu de travailleur autonome; Revenus et dépenses d'entreprise ou de location; Dépenses d'emploi; Faillite; Personnes décédées.

Vous ne pouvez vous déplacer? N'hésitez pas, appelez-nous
au 418 325-3100.





Activités de mars et avril



17 mars, Dîner-conférence: **Prévention des maladies chroniques de société par le mode de vie.** Avec Docteur Jean-Pierre Després.

À St-Maurice, repas 11h30 et conférence du Docteur Després à 13h30.

30\$/40\$.
Inscription avant le 09 mars.

26 mars : Café-rencontre : **La retraite, même destination pour les hommes et les femmes?** Avec Chantal Létourneau, enseignante et psychologue retraitée.

À 13h30, à l'Immeuble multiservice des Chenaux et sur Zoom

Gratuit,
Inscription avant le 23 mars.

8 avril: **Dîner festif à la Cabane à sucre Boisvert!** Rassemblons-nous pour célébrer le printemps!

À la Sucrierie Boisvert et fils Inc, Saint-Stanislas.
Accueil à 11h30

Prix à préciser.
Inscriptions avant le 1er avril

Informations et inscriptions : 819-840-3090 * aqdrdc@stegenevieve.ca



AQDR

Des Chenaux



Si vous croyez avoir un problème d'alcool et si vous voulez arrêter de boire, il existe une solution.

Réunion des **Alcooliques Anonymes**

Salle municipale

100, rue de la Fabrique

Sainte-Anne-de-la-Pérade

Tous les lundis soir, 19 h 30













Bienvenue à tous!

*Si vous voulez boire, c'est votre affaire.
Si vous voulez arrêter, c'est la nôtre.
Vous n'êtes pas seul.*

**ALCOOLIKES
ANONYMES**

• 819 376-6279
• 1 866 376-6279
• 1 866 544-6322
• 1 866 ligneaa
aa-quebec.org

Mars 2026

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
1	2  	3 	4	5	6	7 Nuit de samedi à dimanche, on avance nos horloges
8 Journée internationale de la femme	9 	10 	11	12  	13 	14
15	16 	17 Séance de consultation et projet de règlement  	18	19	20 Printemps	21
22	23 	24  	25	26  	27	28
29	30 	31 				



Jour de cueillette des déchets domestiques



Jour de cueillette des matières recyclables



Jour de cueillette des matières compostables



Séance ordinaire du conseil municipal à **19 h**



















Jour de bibliothèque : lundi de 15 h à 17 h, mardi de 18 h à 20 h



Collecte des encombrants — inscription préalable obligatoire

Avril 2026

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
			1	2 Date de tombée pour le <i>Communal</i>	3 Vendredi Saint	4
5 Pâques	6 Lundi de Pâques	7  	8	9  	10 	11
12	13 Les Loisirs Assemblée générale annuelle 	14 	15	16 	17	18
19	20 	21 	22 Jour de la Terre	23  	24 Festival des Sucres	25 Festival des Sucres
26 Festival des Sucres	27 	28  	29 Demain, limite pour retirer les abris d'auto temporaires	30 Date de tombée pour le <i>Communal</i> 		



Jour de cueillette des déchets domestiques



Jour de cueillette des matières recyclables



Jour de cueillette des matières compostables



Séance ordinaire du conseil municipal à **19 h**



Jour de bibliothèque : lundi de 15 h à 17 h, mardi de 18 h à 20 h



Collecte des encombrants — inscription préalable obligatoire

INVITATION

RENCONTRE D'INFORMATION

➔ Pour les propriétaires riverains
du Cordon des Terres

(secteurs Sainte-Anne-de-la-Pérade
et Saint-Prosper)



Projet d'étude du phénomène d'érosion du
ruisseau Cordon des Terres



Centre récréatif Jean-Guy Houle
151 rue Gamelin, Ste-Anne-de-la-Pérade



Vendredi
13 mars 2026



10h00 à 11h30



Pour information



418-337-1398 poste 225



@m.moulin@capsa-org.com

Québec



**Municipalité de
Saint-Prosper-de-Champlain**
375, rue Saint-Joseph
Saint-Prosper-de-Champlain
GoX 3A0
Téléphone : 819 840-0461
municipalite@st-prosper.ca
www.st-prosper.ca



Hôtel de ville

Heures d'ouverture
Lundi au jeudi : 9 h à 12 h, 13 h à 16 h

Vendredi : fermé